

Cournoyer, Jean (1993) *Le Petit Jean. Dictionnaire des noms propres du Québec*. Montréal, Stanké, 952 p. (ISBN 2-7604-0423-4)

Jean-Yves Dugas

Volume 38, numéro 104, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022435ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022435ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dugas, J.-Y. (1994). Compte rendu de [Cournoyer, Jean (1993) *Le Petit Jean. Dictionnaire des noms propres du Québec*. Montréal, Stanké, 952 p. (ISBN 2-7604-0423-4)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 38(104), 204–207. <https://doi.org/10.7202/022435ar>

COURNOYER, Jean (1993) *Le Petit Jean. Dictionnaire des noms propres du Québec*. Montréal, Stanké, 952 p. (ISBN 2-7604-0423-4)

Le monde de la lexicographie nous a jusqu'à présent offert le *Petit Robert 1*, le *Petit Robert 2*, le *Petit Guérin express*, le *Petit Mourre* qui, incidemment, constituent de substantiels ouvrages consacrés aux noms propres comme à la langue générale. Le dernier-né de la famille, le *Petit Jean* s'inscrit parfaitement dans la lignée de ces oeuvres qui n'ont de modeste que le titre et qui demeurent des sommes imposantes de renseignements compilés tous azimuts. Dans le cas présent, l'auteur, ex-homme politique et animateur à la radio ainsi qu'à la télévision a patiemment édifié au fil des ans un travail qu'il présente comme un aide-mémoire à l'usage des Québécois et qui représente à bien des égards une précieuse contribution à la sauvegarde d'un pan important du patrimoine onomastique d'ici.

Si, dans son ensemble, le dictionnaire offre des informations notamment sur des personnes et des lieux québécois significatifs depuis les balbutiements de l'histoire laurentienne et canadienne, il fait également la part belle à des événements historiques, à des institutions marquantes, à des découpages administratifs, à des organismes gouvernementaux, à des communautés religieuses, à des récompenses tant culturelles que sportives, à des textes législatifs de première importance; bref il rend admirablement compte de la richesse multiple et diverse de la société québécoise au cours des quatre siècles de son existence. La grande qualité de l'oeuvre repose sur une présentation claire, aérée, correcte d'une multitude de données, pas nécessairement inédites, mais qui ont le mérite d'avoir été rassemblées dans un ouvrage unique, de consultation aisée, grâce à un respect absolu de l'ordre alphabétique intégral et au recours à un système de renvois très utiles.

Malgré d'indéniables qualités, on peut déplorer que l'auteur ait choisi de ne pas faire précéder son travail d'une introduction dans laquelle il aurait, par exemple, motivé ses choix quant à l'inclusion de certaines entités géographiques naturelles comme les rivières, les lacs, les montagnes, de ce qu'il entend par les entreprises les plus importantes du Québec... De plus, il aurait été indiqué de s'expliquer sur l'intérêt de la présence de véritables litanies de noms des lieux compris dans les limites des circonscriptions électorales, des districts judiciaires, des diocèses, des municipalités régionales de comté notamment. Ces informations relèvent davantage de la description technique que de la lexicographie; témoin, la circonscription électorale fédérale de Langelier (p. 426) pour laquelle on indique toute une panoplie de noms de rues, plus d'une dizaine, pour en baliser les limites. Ces notations surchargent le texte et l'on peut s'interroger sur leur pertinence pour le grand public.

En dépit de l'affirmation de l'avant-propos suivant laquelle le *Petit Jean* est «le seul dictionnaire entièrement consacré aux noms propres du Québec», on y relève maints noms communs définis comme *archidiocèse*, *commission scolaire*, *lieutenant-*

gouverneur, paroisse catholique, seigneurie, territoire non organisé, village cri. Ces unités terminologiques auraient pu être regroupées au début de l'ouvrage et explicitées pour fin de consultation. Par ailleurs, on ne définit pas ce qu'est une *commission scolaire dissidente* (voir Baie-Comeau, p. 47). En outre, une certaine confusion règne entre des termes comme *village* et *municipalité de village*, *canton* et *municipalité de canton* qui forment des entités administratives distinctes.

La majorité des rubriques fourmillent de renseignements, mais d'autres, très courtes, sont peu informatives. Quelques lignes seulement ne justifient pas la présence de Judith Jasmin (qui aurait mérité un article plus substantiel), de Jeannine Séguin, d'Andréanne Lafond, d'Émery Leblanc, de Noël Mailloux, de Renée Morisset ou de Jean Rougeau, signalés parce qu'ils ont été récipiendaires d'un prix ou d'une distinction. Dans certains cas, on ne fournit pas la date de naissance ou de décès, s'il y a lieu, de personnages comme Noël et Pierre-Antoine Dorion, Joseph-François Armand, Robert Bell, Sergius Dufault, Louis Lacoste, John Short. Aucun critère précis ne semble par ailleurs avoir présidé à la sélection des personnages qui figurent au dictionnaire où d'illustres inconnu(e)s voisinent Georges-Étienne Cartier, Louis-Joseph Papineau ou Jeanne Mance et Laure Conan. Tant certaines présences que des absences remarquées ne cessent d'étonner : pourquoi avoir retenu Louis Fréchette et écarté Pamphile Le May, avoir préféré Rose Ouellette à Louise Marleau ou Monique Miller, avoir privilégié Anne Hébert, Jacques Blanchet, Jean Simard, Bruny Surin en regard d'Hector de Saint-Denys Garneau, de Raymond Lévesque, de François Hertel, de Ben Johnson?

Si l'on prend en compte l'espace réservé à tel ou tel personnage, force est de constater que Robert Bourassa l'emporte sur Brian Mulroney par une marge de plus de 50 %, que la vertu n'est pas garante de la renommée, monseigneur de Laval et monseigneur Lartigue (29 lignes à eux deux) étant distancés par l'apostat Charles Chiniquy (34 lignes). Pour sa part, René Lévesque (49,5 lignes) prend une douce revanche posthume sur Pierre Elliott Trudeau (16 lignes), alors que Maurice Duplessis (11 lignes) doit s'incliner devant Jean Charest (15,5 lignes) et que Lise Bacon (11 lignes) a la part moins belle que Marguerite Bourgeoys (19,5 lignes). Quant à la triade des politiciens Johnson, le père et ses fils font bonne figure avec respectivement 11,5 et 12,5 lignes (Daniel fils) et 13 lignes (Pierre-Marc), alors que chez les Bertrand, Jean-Jacques l'emporte largement (16 lignes) sur sa femme Gabrielle et son fils Jean-François à qui l'auteur a consacré seulement 12 lignes au total.

En ce qui a trait aux noms de lieux, bien que dans l'ensemble les informations qui concernent le motif d'attribution d'une dénomination soient justes et tributaires des sources habituelles en ce domaine, quelques informations appellent une rectification : *Bonaventure* a pour origine probable la qualité de la pêche effectuée dans les environs de l'île; *Grandes-Piles* et *Saint-Jean des Piles* se justifient par l'empilement des strates ou couches sédimentaires qui affleurent dans cette partie de la Mauricie et n'aurait rien à voir avec une quelconque habitude des Amérindiens d'y piler le blé d'Inde; *Lac-à-la-Croix* a été ainsi dénommée pour un motif autre que la plantation d'une croix; *Lac-à-la-Tortue* s'explique par la présence de tortues et non par la configuration du plan d'eau; *Ormsdown* ne saurait trouver sa

justification que par un emprunt à la toponymie américaine, car le seigneur Ellice n'avait pas de fils prénommé Orms; la seigneurie de *Pierreville* ne doit pas son nom à un Pierre-Philippe, fils du seigneur, dont l'existence n'a jamais été démontrée, mais plus probablement au voisinage du lac Saint-Pierre; *Saint-Louis-du-Ha! Ha!* évoque la présence d'un cul-de-sac, d'une voie sans issue — un *haha* dans l'ancienne langue —, formée par une baie du lac Témiscouata et non pas le cri de surprise des premiers colons : «Ha! Ha!, voici le lac!», bel exemple d'origine à saveur populaire.

De très nombreux toponymes ne sont pas accompagnés d'une étymologie ou d'une explication quant à l'origine comme Auclair, Aupaluk, Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, Ogden, Saint-Agapit, Sainte-Odile-sur-Rimouski, Shannon, Val-Alain et Vinoy, à titre d'illustrations. Il en va ainsi pour maintes entités naturelles comme les monts (Apica, Camille-Pouliot, Matawees, Nicol-Albert, du Porphyre, Veyrier, Yapeitso), les rivières (des Anglais, Beaudette, Neigette, Nipisso, Saint-Paul, Winneway, York), les lacs (Faribault, aux Feuilles, Kénogamichiche, Nantais), les pics (du Vieillard). Les appellations qui ressortissent à l'inuktitut (Kangirsuk, Kuujuaq, Qarqaaluk, Umiujaq) ne font l'objet d'aucune explication quant à leur sens.

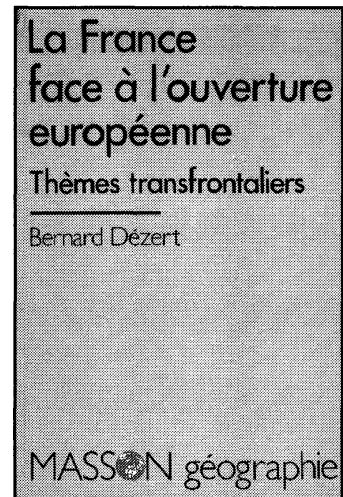
La révision de l'ouvrage a été particulièrement soignée, car peu de coquilles subsistent, sauf quelques erreurs glanées au fil d'une lecture globale : *Bellecourt* constitue le nom d'un canton à ne pas confondre avec celui du village de Chevery; *Bellin* est devenu le village nordique de Kangirsuk en 1980; à la rubrique consacrée à l'île Bonaventure, le patronyme du récollet évoqué est *Carpentier* et non pas *Charpentier*; *Chamouchouane* doit être considérée comme une graphie fautive d'*Ashuapmushuan* et non comme une variante appellatoire; *Chambord* ne porte pas aussi le nom d'Angoulême, dénomination attribuée à un bureau de poste local entre 1913 et 1927; le gentilé *Charnyçois* (Charny) doit être rectifié en *Charnycois*; *Pierre Du Gua de Monts*, qui fait l'objet de deux rubriques distinctes, n'a pas été baptisé Pierre De Guast; *Kuujuarapik* et *Umiujaq* forment deux villages nordiques distincts et non pas un seul; sous *L'Ancienne-Lorette*, rectifier le nom du père Chaumont en Chaumonot de même que la localisation de l'aéroport de Québec à Sainte-Foy au lieu de L'Ancienne-Lorette; lire *La Vérendrye* et non pas La Vérandrye; sous *Nuwulik*, il faut parler des monts Torngat et non de la chaîne du Torngat; la graphie *Péribonka* doit être substituée à *Péribonca*, car elle a fait l'objet d'une normalisation depuis longtemps. Pourquoi traiter du barrage Daniel-Johnson ou Manic-Cinq à deux reprises? Un simple renvoi aurait suffi. Sous *Saint-Alexis (village)*, rectifier Frédéric-Alexis Trudeau en Alexis-Frédéric Trudeau. Le village nordique de Kiggaluk demeure absent de la nomenclature toponymique du Québec! Il eût été intéressant de signaler que le pont Pierre-Laporte a porté, à ses débuts, le nom du comte de Frontenac.

Dans l'ensemble, le *Petit Jean* demeure un ouvrage honnête qui donne souvent l'impression de ressortir davantage à la compilation plutôt qu'à la lexicographie onomastique. On l'appréciera surtout pour certains blocs d'informations (banques, entreprises, médaillés olympiques québécois, traités, trophées) plus difficilement accessibles ailleurs. Sans prétention scientifique, comme son auteur, il offre un abord dépouillé tout pétri de simplicité familière et de

générosité, voire d'un côté bon enfant à l'image du titre retenu. Si on y apprend beaucoup de choses, suivant le texte publicitaire qui accompagne le plat verso, on demeure sur son appétit dans bien des cas, même on s'étonne à quelques reprises d'y retrouver des personnages que rien ne justifiait de tirer de leur anonymat. *Sic transit gloria mundi!* Et nous croyons, avec Marcel Proust «qu'on ne peut pas faire tenir dans un nom beaucoup plus de durée que d'espace» (*Du côté de chez Swann*).

Jean-Yves Dugas
Commission de toponymie
Gouvernement du Québec

DÉZERT, Bernard (1993) *La France face à l'ouverture européenne*. Paris, Masson (Coll. «Géographie»), 176 p. (ISBN 2-225-84273-6)



La France face à l'ouverture européenne est un ouvrage de réflexion plus qu'un manuel ou qu'un volume de référence tel que l'on en trouve habituellement dans la collection «Géographie» de la maison Masson. Géographe spécialisé en géographie urbaine, industrielle et des transports, Bernard Dézert livre le résultat des recherches qu'il a menées sur la «révolution informationnelle» qui a frappé la France tout comme d'autres pays européens.

La facture de l'ouvrage est correcte tout en étant modeste, d'où son prix abordable. Il y a très peu d'illustrations, mais elles sont adéquates. Outre une table des matières très détaillée et un avant-propos au début de l'ouvrage, les parties liminaires comprennent aussi une courte bibliographie et un index des toponymes à la fin. Le volume est divisé en quatre sections : de courtes introduction et conclusion, ainsi que deux grandes parties dont l'une porte sur les enjeux européens de la France et ses espaces transfrontaliers, et l'autre sur ses économies régionales face aux nouvelles frontières.

Dans la première partie, l'auteur présente en 11 chapitres les problèmes actuels de la France ainsi que ceux auxquels elle aura à faire face dans une Europe